



EDITO

"Attention, mesdames et messieurs, dans un instant, l'enfant va s'émerveiller"... La marionnette attire son regard, la mélodie le met en mouvement, la sensation de la peinture sur ses doigts l'émeut, les histoires déclamées le plongent dans son imaginaire. Tour après tour, il est invité à prêter attention à son environnement tout en partant à la découverte de son for(t) intérieur : ses sens, ses émotions, ses facultés et ses moyens d'expressions.

Les enfants vivent et incarnent des spectacles dont vous êtes chaque jour les complices et témoins. Vous cultivez cet éveil au travers de jeux notamment, de mises en scène, de propositions artistiques. Grâce à ses expérimentations, ils développent leur langage, leur créativité, leur relation aux autres et leur citoyenneté.

Pour promouvoir l'accès à des moments d'éveil culturel, l'ONE subventionne des spectacles musicaux, de danse et d'éveil théâtral dans les milieux d'accueil des enfants de 0 à 3 ans et plus en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces activités sont également une occasion de rassembler enfants et professionnel-le-s et de s'ouvrir ensemble sur le monde extérieur.

L'aménagement et l'équipement des espaces intérieurs et extérieurs de votre milieu d'accueil est lui aussi une façon d'amener l'enfant à se mettre librement en recherche, dans une posture d'intérêt et de curiosité, puis en mouvement, en action et en réflexion.

Des formations sur les aménagements, les activités, les pratiques et techniques d'expression culturelle et artistiques sont à votre disposition dans le catalogue de formations continues de l'ONE. En plus d'approfondir vos connaissances, vous pouvez y trouver des moments d'échanges entre professionnel-le-s, des regards enrichissants sur des problématiques partagées, mais aussi un lieu où prendre du recul, observer les pratiques et les recycler.

Être attentif-ve au développement des enfants, à leurs besoins et à leur bien-être, c'est aussi se questionner sur leur accès à la culture et à l'art. Vos milieux d'accueil sont des points d'entrée vers ceux-ci. Alors, é(mer)veillez-les.

Violaine Herbaux
Présidente du Conseil d'administration de l'ONE

N°47 / 2023

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN **P. 2-7**

- Petits émerveillés - l'éveil culturel en milieu d'accueil
- Du neuf pour les formations initiales dans le secteur de l'accueil de l'enfance
- « Êtres en lien », un nouveau film à découvrir

ZOOM SUR **P. 8-13**

- Les formations autour des Fiches Activité « Pour l'enfant... tout est jeu ! » par l'ISPPC et Promemploi

SANTÉ **P. 14-17**

- Bosses et bobos, donner les premiers soins au jeune enfant

ENVIRONNEMENT **P. 18-20**

- Ondes en milieu d'accueil : à quoi faut-il penser ?

JURIDIQUE **P. 21-23**

- Quelles sont les possibilités d'action en cas de conflit entre un milieu d'accueil et une famille ?

RECETTE **P. 24-26**

- Aujourd'hui au dîner des bébés : on vire la patate !

À ÉPINGLER **P. 27-31**

- Raconte-moi un livre...
Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil
- Comment continuer à élaborer des menus variés et équilibrés, en cette période d'inflation ?
- « Repères pour un tutorat organisé »



PETITS ÉMERVEILLÉS L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

La vie dans un milieu d'accueil est une vie rythmée par les différents moments du quotidien : l'accueil des enfants, les moments de jeux, de repas, de change... et puis il y a des moments où le temps interrompt sa course, où les yeux des petits et des grands brillent.

Ces **moments d'émerveillement** font place à la **fantaisie, à l'imaginaire et à l'évasion**. Une petite bulle de poésie rentre alors dans le milieu d'accueil. Dans ces moments si précieux, les tout-petits et les professionnel-le-s qui les accompagnent vibrent ensemble : sur un morceau de musique, une lecture, un spectacle, un jeu d'ombres et de lumières, des marionnettes, une danse, une peinture, une œuvre d'art... Quand on parle **d'éveil culturel et artistique**, on pense à tous ces moments-là, où la culture et l'art s'invitent auprès des plus jeunes.

L'idée n'est pas pour l'enfant d'apprendre à créer une œuvre d'art ou à saisir tout le sens d'un spectacle. Il s'agit pour lui de **profiter de l'instant, de ce temps d'expérience** dans une atmosphère sécurisante et apaisante. On offre l'occasion au tout-petit de regarder, de toucher, de jouer avec sa bouche, d'écouter et d'être curieux tout simplement.

Au-delà de l'expérimentation, cela **participe au développement de l'enfant** : son attention, son imagination, sa créativité et sa volonté de communiquer. En effet, la musique, la mélodie, le mouvement, le fait qu'on lui parle lui permettent d'appivoiser le langage.

SENSATIONS ET ÉMOTIONS

Par ailleurs, on ne peut pas parler d'éveil culturel et artistique sans parler **des émotions**. Lors des activités culturelles et artistiques, l'enfant est confronté à ses émotions et à celles des autres. Il se découvre lui-même aussi, ses fragilités mais aussi son potentiel : il a peur dans le noir, il déteste être sur le devant de la scène, il pleure

face à un artiste étranger... mais aussi il se plaît à écouter des histoires, il aime danser quand la musique s'enclenche, il s'étonne de sa voix et de l'intensité qu'elle peut prendre, il apprécie le pinceau, il rigole au son des rimes, il insère joyeusement sa main dans les marionnettes...

Dans ces moments où le temps semble suspendu, le jeune enfant prend conscience de lui-même, de sa place dans le milieu d'accueil, dans le monde qui l'entoure et interagit aussi avec la personne qui l'accompagne au quotidien. Cette dernière peut d'ailleurs être la première surprise par les réactions de l'enfant. L'éveil culturel et artistique offre un **autre regard sur l'enfant**. Un petit, d'habitude turbulent, peut se montrer d'un coup timide, voire craintif. Un autre, dont on n'entend presque jamais la voix, peut commencer à chanter et danser. Un dernier, habituellement réservé, s'approche de son accueillant-e pour lui demander un câlin.



Témoignage



Une puéricultrice du milieu d'accueil « Allô Candy », Gosselies, lors de la représentation de « Taama » joué par le Théâtre de la Guimbarde en juin 2022.

« C'est la première fois que la crèche accueille des artistes. J'ai été surprise par le calme qui régnait pendant le spectacle. Même les deux plus grands, d'habitude un peu agités, ont regardé et écouté sans bruit ».



PROFESSIONNEL·LE-S À LA MANŒUVRE

Les **professionnel·le-s de terrain** sont en première ligne dans le processus de mise en place et d'accompagnement de l'éveil culturel et artistique au sein de leur milieu d'accueil. Les activités proposées vont doucement **titiller la partie « enfant » de chaque professionnel·le**. La démarche leur permet de se mettre davantage au niveau des enfants pour mieux les comprendre et les accompagner dans leurs expériences. Il est primordial que les professionnels soient vraiment là avec les petits : ils vont vivre quelque chose ensemble qui créera du lien. Quand un artiste rentre dans un milieu d'accueil, il y a toujours une part d'étrangeté car il emmène les petits dans un autre monde, qui n'est pas celui de leur quotidien. **Il importe donc que l'enfant se sente en sécurité.** Il se sentira bien auprès des personnes qui s'occupent de lui tous les jours de lui.

Témoignage



Patricia Lienard Animatrice/puéricultrice à la crèche « Les Joyeux Lurons », Wavre.

« Grâce aux artistes qui sont venus chez nous, nous avons pu observer, recevoir des idées, des techniques et par notre connaissance des enfants, nous avons réalisé de très belles choses dans différents domaines. L'imaginaire

a pris sa place ! La magie nous a envahies et à travers des marionnettes, des jeux d'ombres, des bruits, l'émotion était au rendez-vous. Les enfants étaient transportés par celle-ci. »

L'éveil culturel et artistique se pratique aussi au quotidien. Bien entendu, il ne s'agit pas pour les professionnels de devenir des techniciens. Il s'agit de permettre des situations qui amènent chacun à participer à un moment culturel ou artistique de qualité, notamment par la médiation de la peinture, de la lecture, des comptines, du dessin, du théâtre, de la danse, de la musique...



DES PROPOSITIONS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

« Le bébé est assoiffé de tout ce qui est rythmique, et dans toutes les langues, il y a quelque chose qui appartient à la langue elle-même, ce sont les berceuses, les comptines pour nourrir les besoins psychiques du bébé. Tous les bébés ont besoin de littérature au berceau, parce qu'entrer dans la langue, c'est construire la voix, de la musique, c'est construire la poésie aussi et à ce moment-là, la littérature devient une nécessité, ce n'est pas un suppléant de la psyché humaine, c'est une partie constituante de la psyché humaine, et c'est pour cela qu'il faut donner immédiatement de la littérature sous la forme de la berceuse avant le livre, sous la forme du conte, de la comptine ». Evelio Cabreo-Parra (psycholinguiste)

Dans toutes les langues et depuis la nuit du temps, les adultes chantent des berceuses, racontent des comptines aux tout-petits. Et vient ensuite la découverte des livres... On ne le répètera jamais assez ! La lecture est une des activités les plus bénéfiques pour les petits. Il convient de sortir les livres des armoires, de les descendre des étagères et de les rendre accessibles aux enfants. Le tout-petit choisit le livre, une puéricultrice le lui lit, rien qu'à lui et avec lui. Et puis, c'est au tour d'un autre enfant de bénéficier de ce moment de co-lecture. La « lecture individuelle en groupe¹ » est à privilégier.

Outre la lecture, pensons **aux expériences artistiques** comme la peinture ou l'argile. Par le biais de la matière, qui a une vraie puissance, on permet aux enfants d'extérioriser leurs émotions.

¹ Accompagner le développement du langage du jeune enfant en milieu d'accueil, 12 « Découvrir le monde des histoires et des livres et vivre des moments privilégiés avec l'adulte », ONE, 2018

Pour les tout-petits, avides de découvertes, il n'y a pas d'**exclusive de forme**. Les enfants sont ouverts à toutes les sortes de propositions culturelles et artistiques, pour autant que ces dernières soient de qualité et destinées au tout jeune public.

À cet égard, voici **quelques clés qui participent à la réussite** d'un éveil culturel et artistique en milieu d'accueil :

- Ce moment ne peut se réduire à une action isolée. Il s'inscrit dans le temps avec un « **avant** », un « **pendant** » et un « **après** ». Ces trois étapes sont primordiales. L'activité doit être réfléchie en amont, vécue à 100% pendant et poursuivie pour assurer une continuité (discussion avec les enfants, relecture, deuxième écoute de la musique proposée etc.).
- La **régularité des activités** d'éveil culturel et artistique renforce les bienfaits pour les enfants et les liens entre les petits et leurs accueillant-e-s.
- Peu importe l'activité choisie, tant qu'elle est conçue pour **créer du lien** et qu'elle **ne laisse pas l'enfant seul**.
- La **participation des tout-petits** est le moteur. C'est l'enfant qui choisit le livre, c'est encore lui qui utilise librement la matière qu'on lui propose lors des expériences artistiques.
- Laissons de côté l'idée permanente de performance et d'apprentissage, il n'y a pas de résultat attendu. **C'est le moment vécu qui compte**, les sensations qui traversent le corps du tout-petit, sans nécessairement créer quelque chose de tangible et mesurable.

L'éveil culturel et artistique demande d'interrompre régulièrement le schéma quotidien, de se décaler du rythme traditionnel (intense) pour ouvrir des parenthèses de douceur, d'explorations nouvelles, de liens forts à partager avec les petits. Pour les professionnel-le-s, ce sont des occasions de se (re)connecter et de partager ce plaisir avec les enfants, voire avec les parents.

Yaëlle VAN CROMBRUGGE,
Conseillère pédagogique – éveil culturel

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Bérard Bergery A. (2017), *La crèche où les enfants expriment leurs émotions par l'art*, article publié sur le site internet « Les pros de la petite enfance ». En ligne : <https://lesprosdela petiteenfance.fr/initiatives/psycho-pedagogie/la-creche-ou-les-enfants-expriment-leurs-emotions-par-lart>
- Dulière V. et Lienard P. (2016), *L'art à la crèche*, FRAJE (Centre de Formation permanente et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant). En ligne : <http://www.fraje.be/wp-content/uploads/2016/10/Vinciane-Duliere-et-Patricia-Lienard.pdf>
- Giampino S. (2016), *Développement du jeune enfant, Modes d'accueil, Formation des professionnels*, Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes. En ligne : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-giampino-vf_modif-17_08_16.pdf





DU NEUF POUR LES FORMATIONS INITIALES DANS LE SECTEUR DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE

Toutes les recherches internationales l'indiquent : « la formation initiale des professionnel-le-s de l'enfance est une variable clé pour le développement d'une qualité d'accueil ». En Fédération Wallonie-Bruxelles, les titres reconnus pour exercer dans les métiers de l'enfance viennent d'être précisés en juillet 2022 dans le cadre de la Réforme de l'accueil petite enfance.

DES ÉVOLUTIONS ATTENDUES

Depuis 2010, l'ONE s'est engagé de longue date pour soutenir les évolutions des formations initiales en commanditant notamment différentes recherches. Au cours du contrat de gestion de l'ONE (2013-2018), la recherche¹ sur les formations initiales dans le champ de l'enfance s'est poursuivie avec l'équipe PERF² de l'Université de Liège et a abouti à un ensemble de recommandations pour orienter une réforme des formations initiales.

Cette recherche a permis de mieux définir les compétences organisationnelles, relationnelles et réflexives nécessaires tant pour l'accueil des enfants de 0 à 12 ans, que pour les fonctions d'encadrement et de direction des différentes structures d'accueil.

La recherche a associé différents acteurs de l'accueil, de la formation, de l'enseignement : une centaine de personnes ont participé à chacune des 4 journées d'études organisées en 2014 et 2015. Cette démarche a permis d'aider à se décentrer des réalités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de découvrir d'autres systèmes éducatifs au niveau européen (France, Flandre, Angleterre, Suède). Une cinquième journée a été organisée en 2016 concernant le système mis en place au Québec.

La troisième partie de la recherche précitée a permis l'analyse croisée d'une part des compétences au cœur des métiers (1^{ère} étape de la recherche) et d'autre part, des expériences internationales. Cette analyse débouche sur **12 recommandations**, permettant d'établir une vision plus claire des métiers de l'enfance, et des compétences nécessaires en phase avec les besoins actuels du terrain, les savoirs et prescrits en vigueur ainsi que les évolutions de notre société³.

En 2015, le Conseil d'administration de l'Office a adopté ces recommandations et a chargé l'Administration de les porter auprès des instances concernées (AGE⁴, ARES⁵, SFMQ⁶).

DE NOUVELLES FORMATIONS À L'HORIZON

Les changements au niveau des formations initiales sont d'application depuis le 1^{er} septembre 2022. Par conséquent, elles concernent tout-e professionnel-le de la petite enfance qui rejoint un milieu d'accueil à partir de cette date. Par contre, le ou la professionnel-le qui est en fonction dans le secteur de la petite enfance avant cette date peut continuer à exercer son métier, indépendamment du titre dont il ou elle dispose. Bien évidemment, la formation continue reste une obligation pour tous car chacun doit pouvoir améliorer ses pratiques, développer de nouvelles connaissances, se remettre en question...

¹ Article 123 du contrat de gestion de l'ONE

² Professionnalisation en Education : Recherches et formations

³ Voir rapport de recherche sur le site de l'ONE ou encore <http://hdl.handle.net/2268/185594>

⁴ AGE : Administration Générale de l'Enseignement (ex-AGERS)

⁵ ARES : Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur

⁶ SFMQ : Service Francophone des Métiers et des Qualifications

Au niveau des fonctions d'accueil, un travail sur le référentiel métier est terminé depuis février 2021 et le référentiel de formation est en cours de révision au SFMQ.

Il est à noter par exemple que le profil de formation « puériculteur-trice » nécessite d'être revu car il date de 1999 (soit plus de 23 ans !). Dès lors, il reste très orienté dans une perspective socio-sanitaire et n'a pas encore intégré les changements fondamentaux intervenus dans le secteur tant au niveau des réglementations (par exemple celle du Code de Qualité) que des problématiques actuelles (travail avec les familles, travail d'équipe autour du projet d'accueil, réflexion sur l'inclusion et prise en compte de la diversité, accompagnement des situations de vulnérabilité, soutien au développement du langage, à l'éveil culturel et artistique...).

Ces travaux auront un impact sur les formations tant au niveau de l'enseignement secondaire de plein exercice et de promotion sociale qu'au niveau des formations organisées par les opérateurs de formation professionnelle (IFAPME – Région wallonne, SFPME – Bruxelles).

LA CRÉATION D'UNE FILIÈRE À PART ENTIÈRE

Jusqu'en 2022, des formations existaient uniquement au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant. Dorénavant, il y aura la possibilité de s'engager dans une formation spécifique de niveau supérieur. En effet, à la rentrée 2023, des Hautes Écoles et établissements de promotion sociale proposeront un **bachelier en accueil et éducation du jeune enfant...** Différentes dimensions seront approfondies en vue d'une intervention directe (fonction d'accueil) auprès des jeunes enfants et de leur famille. Cette formation donnera également accès à l'encadrement des équipes de façon à promouvoir des démarches réflexives nécessaires pour l'amélioration de la qualité d'accueil.

Cette nouvelle formation permettra de rattraper le retard de la Fédération Wallonie- Bruxelles par rapport aux autres pays avancés. En effet, depuis 1996, les recommandations européennes indiquent régulièrement l'importance d'un nombre significatif de personnes porteur d'une formation de niveau bachelier spécifique pour la prise en charge de jeunes enfants (30 à 60 % selon les études). Elles soulignent aussi l'importance de prévoir des possibilités de progression pour l'ensemble des accueillant-e-s et d'harmoniser les niveaux de formation du personnel de l'accueil avec ceux des enseignants préscolaires.



Savez-vous que

Plus de 20 pays en Europe, ainsi que la Suisse Romande, le Québec et même la Flandre dispose de cette formation spécifique pour l'accueil des enfants au niveau de l'enseignement supérieur.

Un profil de compétences et un référentiel métier ont été réalisés par les instances de l'ARES et seront mis en œuvre dans différents établissements.

Il est prévu d'ouvrir ce bachelier dans les différentes subrégions. Celui-ci sera accessible tant en cours du jour qu'en horaire décalé permettant ainsi aux futur-e-s accueillant-e-s d'acquérir de nouvelles compétences (notamment en gestion d'équipe et au niveau du soutien à la réflexivité) et d'approfondir leurs connaissances. Des ajustements de la réglementation sont envisagés pour reconnaître cette nouvelle formation dès que les habilitations aux établissements concernés seront données.

UNE FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES DIRECTIONS

La Réforme des Milieux d'accueil petite enfance a également prévu une formation complémentaire pour les directions de milieux d'accueil petite enfance. Elle est obligatoire pour les nouvelles directions dès 2023. Elle est également accessible pour celles qui sont déjà en fonction et aux personnes qui veulent se préparer à la fonction.

Elle est composée de 6 (5+1) modules de 150 heures. Des dispenses sont prévues en fonction de la formation de base de chacun.

- Module 1 : Approches psychopédagogiques de l'accueil du jeune enfant
- Module 2 : Analyse des stratégies et des attitudes communicationnelles et relationnelles
- Module 3 : Gestion institutionnelle
- Module 4 : Accompagnement d'équipe
- Module 5 : Santé communautaire en milieu d'accueil de la petite enfance



L'accès à cette formation complémentaire est également possible pour les directions en fonction avant 2023 qui ne disposeraient pas de titre de bachelier. Un module de mise à niveau leur permet ensuite de suivre les 5 modules précités.

Ce dispositif vise à soutenir les directions dans leur prise de fonction et à les aider à accompagner au mieux les équipes.

Après la réussite d'une épreuve intégrée, les personnes recevront un certificat⁷ de direction de milieu d'accueil petite enfance.

EN CONCLUSION

Ces changements permettront assurément de rencontrer les défis qui traversent le secteur de l'accueil de l'enfance dont l'augmentation du nombre de professionnel-le-s. La création d'un parcours complet jusqu'au niveau supérieur offrira des possibilités de développement professionnel et d'évolution de carrière.

Ces changements soutiendront le renforcement des compétences et la reconnaissance de la spécificité de ces métiers ainsi que leur valorisation. La mobilité des personnes dans le secteur sera intensifiée : possibilité d'une mobilité horizontale (vers d'autres secteurs ex. ATL) et verticale (changement de fonction). Ce parcours devrait aussi impliquer davantage de continuité/de complémentarité avec les métiers de l'enseignement et de mixité de genre dans les métiers de l'enfance.

Laurence MARCHAL
Responsable de la Direction Psychopédagogique

À noter :

Les différents titres pour exercer les fonctions d'accueil, d'encadrement psycho-médico-social et de direction se trouvent sur le site de l'ONE ainsi que sur moncarnetdebord.be.

« ÊTRES EN LIEN », UN NOUVEAU FILM À DÉCOUVRIR

En 2022, l'ONE a co-produit avec le CVB¹ un film à destination des (futurs) familles.

Dans les milieux d'accueil de la petite enfance, la construction et le maintien d'une relation de confiance entre parents, enfants et professionnel-le-s sont des éléments essentiels de la qualité d'accueil. Ce film permet d'observer et d'analyser, à travers quatre structures d'accueil, les conditions favorables pour que chacun-e se sente reconnu-e et pris-e en considération dans le développement de cette relation.

Le film, composé de quatre chapitres, mêle des témoignages de parents, d'accueillant-e-s et d'encadrant-e-s d'équipe, à des moments de vie quotidiens avec les jeunes enfants. En s'immergeant dans les réalités de différents milieux d'accueil, il permet de comprendre la diversité et la complexité des enjeux concernant les relations avec les familles.

Ce film participe à une démarche de prévention générale et vise à sensibiliser les familles sur certains aspects importants de la qualité (notamment par rapport à des aspects liés à la relation de confiance, aux échanges avec les familles). La diffusion auprès des (futurs) familles est prévue au second semestre de 2023.

Des projections à destination des (futurs) professionnel-le-s de l'accueil et de l'accompagnement des familles sont programmées dans les différentes subrégions. Pour en connaître les dates, nous vous invitons à prendre contact avec votre administration subrégionale de l'ONE.

Xavier GOOSSENS
Conseiller pédagogique ONE



LES FORMATIONS AUTOUR DES FICHES ACTIVITÉ « POUR L'ENFANT... TOUT EST JEU ! » PAR L'ISPPC ET PROMEMPLOI

L'intercommunale de Santé Publique du Pays de Charleroi (ISPPC) a proposé une formation construite sur base des fiches Activité de l'ONE aux accueillant-e-s conventionné-e-s et salarié-e-s. Entre organisation, méthodologie, contenu et impact : un retour d'expériences.



Découvrir un outil, pouvoir se l'approprier, réfléchir à ses pratiques dans un cadre ludique, mener un projet dans son milieu d'accueil et pouvoir le partager avec d'autres.

C'est avec **enthousiasme** que l'ISPPC a eu l'opportunité de dispenser les différentes journées de formation autour de l'implémentation des fiches Activité « Pour l'enfant... tout est jeu ! ».

« Le jeu est le travail de l'enfant » disait Piaget. C'est à travers sa mise en exploration autonome de l'environnement tant physique qu'humain que le petit homme se construit.

Le jeu est non seulement l'activité principale de l'enfant pendant ses moments de veille, mais c'est aussi un précieux outil de développement. Par le biais de cette formation participative et dynamique, formateurs et participants ont découvert ensemble l'outil « Pour l'enfant... tout est jeu » conçu spécifiquement par l'ONE pour accompagner les accueillant-e-s dans leur accueil des enfants au quotidien.

UN OUTIL PRATIQUE, CONCRET, ILLUSTRÉ ET ACCESSIBLE

C'est ainsi que se sont exprimées les accueillantes par rapport aux fiches Activité.

Témoignage



« Un outil organisé sous forme de fiches et de thèmes qui me permettent de trouver une information rapidement ».

DES PARTICIPANTES EN ATTENTE ET MOTIVÉES

Témoignage



« Pouvoir essayer les nouvelles choses apprises pour les mettre en pratique à domicile ».

Transposition – Mutualisation – Nouveauté ... 3 mots qui résument les attentes des accueillantes.

Transposition dans le sens où les accueillantes expriment vouloir améliorer leurs connaissances et les mettre en pratique avec les enfants concrètement au quotidien.

Mutualisation dans le sens de mutualiser des idées, échanger avec d'autres accueillantes autour des jeux, des outils, des idées.

Témoignage



« Mon projet a beaucoup plu et plusieurs collègues aimeraient faire pareil ».

Et le mot « **nouveauté** » qui revient régulièrement avec l'envie d'apprendre, de découvrir de nouvelles notions, de nouvelles idées, de nouvelles pistes à explorer. La formation leur a permis de se poser et de réfléchir aux questions suivantes : Quel autre matériel proposer ? Comment le choisir ? Quels critères ? Comment donner une place plus active à l'enfant ?

« **Nouveauté** » aussi avec l'envie de sortir de la routine, d'améliorer la qualité de l'accueil, de proposer d'autres choses aux enfants auxquelles elles n'avaient jamais pensé.

UNE MÉTHODOLOGIE LUDIQUE ET PARTICIPATIVE

Ce cycle de formation a permis aux professionnelles de **prendre du recul par rapport à leurs pratiques**, notamment via les **moments de partages, d'exercices, d'échanges** entre participantes. Le dialogue est une des sources d'apprentissage dans la construction d'une posture réflexive. La formation a pu aussi apporter de la motivation, de l'enthousiasme, l'envie d'oser, voire de changer certaines habitudes.

Le contenu et les outils utilisés pour la formation ont été pensés pour rendre les journées dynamiques tels que les mises en situation, les jeux, les panneaux de synthèse et tous les liens qui ont pu être faits entre la théorie et la pratique.

Les échanges d'idées et les bonnes pratiques mutualisées entre toutes les participantes ont été d'un vrai soutien pour elles qui se sentent parfois seules au quotidien. Elles mettent des mots sur leurs difficultés, se rendent compte que leur réalité de terrain et les problématiques rencontrées se retrouvent chez d'autres accueillantes et trouvent des pistes de solution.

Témoignage



« Je recommande ce temps de formation qui permet de reconnaître tout le travail au quotidien de l'accueil, l'investissement personnel et créatif de l'accueillante. »

TROIS JOURNÉES ENRICHISSANTES

Voici un aperçu du programme de ces trois journées dynamiques et enrichissantes, durant lesquelles 7 thématiques ont été développées.

- Pratiques psychopédagogiques
- Aménagement de l'espace
- Matériel et objets
- Activités extérieures
- Équipement et sécurité
- Santé et hygiène
- Communication

PREMIÈRE JOURNÉE

- Première approche grâce à une roue d'auto-évaluation présente dans l'outil « Tout est jeu ». Où l'accueillant-e se situe-t-il/elle dans les différents axes et compétences nommés sur la roue ?
- Découverte de l'outil par le biais d'un jeu des 7 familles qui permet de découvrir les sujets abordés au cours des journées de formation.



- Prise de conscience de la posture professionnelle de l'adulte qui, par sa présence et sa disponibilité, assure à l'enfant une sécurité affective de base, crée un lien d'attachement sécure permettant dès lors au tout-petit d'assouvir son besoin d'exploration.
- Réflexion sur le fait d'assurer un environnement physique « suffisamment bon » afin que ses explorations le mènent vers ce dont il a besoin en termes de compréhension de cet environnement.
- Faire prendre conscience de l'importance d'observer les enfants dans le but d'ajuster ses pratiques et d'être au plus près des besoins de l'enfant.
- Exercice participatif sur la communication, permettant de faire des liens concrets entre les situations rencontrées sur le terrain et les notions abordées dans l'outil, tout en tenant compte des spécificités de la communication avec le jeune enfant.

Témoignage



« L'approche de l'observation que je ne connaissais pas du tout et qui me permet vraiment de mieux comprendre les bébés et d'être plus attentive à ce dont ils ont besoin. L'outil m'a permis de comprendre le sens de cette démarche d'observation et le lien avec les pratiques quotidiennes. »

DEUXIÈME JOURNÉE

- Approche de la pédagogie Pikler-Loczy, concepts de libre mouvement et d'estime de soi. Comment permettre à l'enfant d'acquiescer chaque étape de son développement par lui-même, à son rythme, sans que l'adulte ne le fasse à sa place ? Quelles postures professionnelles ? Quel matériel privilégier ? Comment, dans un milieu d'accueil de type familial, est-il possible de travailler dans une optique de libre mouvement ?

Témoignage



« Pour mes petits, je dirais que ça me conforte dans ma pratique de laisser le jeu libre, de varier mon matériel, de le simplifier ».

- À partir d'un panel d'objets amenés par les participantes (matériel de récupération, objets de la vie quotidienne et jouets), réflexion à propos des qualités que doit posséder un objet pour être exploité par l'enfant et éveiller la créativité chez le tout-petit.



- Les enfants sont des « chercheurs » qui découvrent les propriétés des objets, les rapports de leur corps à l'espace... il faut qu'ils explorent, qu'ils répètent leurs expériences.
- Réflexion autour de la sécurité du matériel sur base des logos présents dans l'outil.
- Les notions, telles que : « équipement, sécurité » et « santé, hygiène » sont abordées de manière transversale.

- Présentation du cadre du projet : sur base des deux journées et de l'exploitation personnelle de l'outil, il est prévu que chaque participante présente, sous une forme propre à chacune, le résultat d'une expérimentation, de la mise en place d'un projet axé sur le thème « Tout est jeu » en se référant aux thématiques proposées lors du jeu des 7 familles.

TROISIÈME JOURNÉE : PRÉSENTATION DES PROJETS



La journée est articulée en trois temps :

- Temps 1 : la participante peut **poser ses émotions** à travers le jeu de cartes « le langage des émotions », ce qui lui permet d'aborder la présentation du projet sereinement.
- Temps 2 : **échanges autour des projets**. Chaque participante, chacune à leur tour, présente au grand groupe le résultat d'un projet personnel, axé sur le thème « Tout est jeu ». Pour ce faire, les accueillant-e-s s'aident de différents supports de présentation (vidéos, photos, panneaux...). Ce projet aborde au moins 2 des 4 axes travaillés à travers le jeu des 7 familles. Chaque projet a été mis en place dans le milieu d'accueil et, grâce à l'observation, les accueillant-e-s ont effectué une évaluation du projet.
- Temps 3 : **évaluation finale par les participant-e-s** du cursus de formation, des apports pour leurs pratiques professionnelles. Retour sur la roue d'autoévaluation qui permet de cibler les axes pour lesquels ils et elles se sentent plus compétent-e-s grâce aux notions abordées.

L'IMPACT DE LA FORMATION ET DES PROJETS MIS EN PLACE POUR LES ENFANTS ACCUEILLIS

Prendre conscience que l'activité de l'enfant concerne tous les moments de l'accueil, tous les temps d'éveil.

Nous avons prôné « l'enfant acteur », « l'enfant explorateur », « l'enfant chercheur ». Et les accueillant-e-s ont été mis-e-s dans une démarche similaire : en se mettant en projet, en devenant **acteurs et actrices** de leur projet, en cherchant, en observant les enfants, en tâtonnant pour terminer par une présentation orale appuyée de divers outils tels que des PowerPoint, des photos, des vidéos, des partages d'expériences devant leurs collègues, leurs responsables, leur formateur-trice. Une expérience riche qui a demandé à tous et toutes de **mobiliser différentes compétences**.



Plus de 120 projets ont été créés en ce sens, parmi ceux-ci, des jeux de manipulation avec du matériel de récupération, la découverte de l'espace extérieur, l'introduction d'instruments de musique, la création d'un espace livres, l'aménagement des espaces, le rangement des doudous, la mise en place de rituels bien pensés et bien organisés permettant de soutenir l'activité autonome de l'enfant tout en lui assurant une sécurité.

Pour terminer, la réussite de cette formation tient dans le fait que les **accueillantes** s'y sont **pleinement impliquées** et que le résultat de leur travail leur a apporté **beaucoup de fierté et de satisfaction personnelles**, encouragées par les commentaires positifs de leurs collègues et de leurs responsables.

Témoignages



« Les activités se passent sans stress et avec beaucoup plus de plaisir, d'où une meilleure relation avec l'enfant. »

« J'ai introduit plus d'objets du quotidien en veillant à ce qu'ils ne représentent pas un danger pour les enfants. »

« J'ai appris à observer l'activité spontanée de l'enfant. »

« Les enfants ont beaucoup aimé jouer avec les couvercles des bocaux et la boîte de cacao. Ils ont trouvé mille façons d'y jouer. »

« J'ai pu réaliser un tri dans mes jeux afin de proposer des jouets plus adaptés. J'ai pu proposer une activité adaptée aux enfants quel que soit leur âge. »

« Les jouets et activités sont proposés à partir d'objets du quotidien, ce qui favorise l'imitation et le fait de jouer ensemble. »

« Grâce à mon projet, les enfants adorent mettre et enlever les chaussures tout seul. »

MA PETITE BIBLIOTHÈQUE



« Le projet présenté en formation est positif et m'a permis de créer une bibliothèque afin de répondre au besoin des enfants de pouvoir choisir leurs livres et d'y avoir accès.

Les livres s'abîment beaucoup moins, les enfants regardent le livre seul ou en groupe. De chouettes moments de partage autour du livre ! »

TÉMOIGNAGES, QUE DU POSITIF...

Du côté des accueillantes

Certaines accueillantes ont mis l'accent sur le fait que la formation leur a permis de découvrir du matériel qu'elles n'auraient jamais pensé utiliser. Les participantes ont souligné le fait d'être sorties de leur zone de confort, d'avoir pu tester et essayer des choses, des jeux, du matériel qu'elles n'utilisaient jamais.

Témoignages



« J'ai constaté que je faisais bien plus, en observant, en communiquant avec les parents, en respectant le rythme des enfants tous les jours. »

« Le projet a apporté un renforcement de la communication et des échanges d'information avec les parents. Les enfants et moi avons pu prendre plaisir à explorer de nouvelles idées de jeux et de découvertes. »

« La formation m'a permis de me reconforter dans l'idée que l'on peut permettre à l'enfant d'explorer et d'expérimenter avec des objets de récupération et des objets du quotidien. »

Du côté des formateurs

Témoignage



« Un maître-mot : le partage !

Le dispositif de formation conçu autour de l'outil ONE offre une réelle opportunité aux accueillantes à domicile de surfer sur l'idée de partage.

Un partage d'expériences vécues par les professionnels, qui alimente une dynamique de formation empreinte d'écoute active et de bienveillance. Un partage de notions essentielles évoquées dans l'outil ONE. Un partage de moments conviviaux où l'espace de formation fait la part belle à la rencontre, offrant l'occasion de diminuer chez certains le sentiment d'isolement professionnel lié au contexte spécifique de leur milieu d'accueil à domicile. Un partage formatif pour les formateurs, à l'échelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Un enrichissement de la connaissance de ces milieux dû à la diversité des lieux de formation, de leurs spécificités, et de l'étendue de leur localisation géographique. Les formateurs ont trouvé sur leur chemin des personnes investies, motivées, intéressées, capables de remise en question, et qui ont osé innover en proposant un projet original devant l'assemblée des participants.

Un engagement qui mérite de la reconnaissance et des encouragements ! ».

Du côté d'une responsable d'un Service d'accueillant-e-s d'enfants

Témoignage



« Nous avons organisé ce module pour faire suite à la formation sur le projet d'accueil du service avec une dizaine de nouvelles accueillantes entrées en fonction durant l'année 2021.

Nous souhaitons par ce biais que les nouvelles accueillantes se rencontrent, tissent des liens et partagent leurs pratiques. L'expérience fût riche en découvertes car nous aussi, travailleurs sociaux avons partagé le temps de formation avec tout le groupe. C'était aussi pour nous une belle façon de rencontrer les accueillantes dans un contexte différent que l'encadrement individuel.

Notre objectif était de mettre à profit les fiches Activité, les explorer, les découvrir et se mettre en projet.

La formation aura permis la mise en pratique de notions plus théoriques telles que l'observation, la communication, le libre mouvement. Ce projet a aussi mis en évidence que le projet d'accueil et la mise en place d'un accueil de qualité du jeune enfant n'a de sens que si on nourrit sa créativité et parfois avec des petits rien... (matériel de récup, détourner l'utilisation de certains objets).

Dans l'espoir de pouvoir réitérer l'expérience avec d'autres accueillantes ! ».

ISPPC

Pôle Enfance et Adolescence,
service Formations et Ressources

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous envoyer un mail à pole.enfance.formations@chu-charleroi.be et à consulter le catalogue des formations ONE (site ONE > Professionnel > Formations > Formations continues > Catalogue de formations).

Autre région, autre formateur, autres participant-e-s, mais même support... Regards croisés de Promemploi et du Service d'accueillant-e-s le Cerf-Volant (Province du Luxembourg) sur la formation autour des fiches Activité.

Conçue sur trois journées, la formation et ses questionnements s'articulent autour des fiches Activité et d'apports théoriques en lien avec les réalités de travail des accueillant-e-s.

Lors de l'édition 2022 de la formation, les deux premiers jours ont permis de questionner la notion d'activité, à l'intérieur et à l'extérieur du lieu d'accueil. Au départ de leurs pratiques, les accueillantes se sont (re-)connectées au plaisir du métier, ont partagé leurs expériences entre collègues. Des jeux de rôles ont permis de se mettre à la place des enfants et des accueillantes afin de déconstruire certaines représentations à propos d'activité dirigée telle que la peinture à doigts, la lecture, le choix des jouets... Une occasion d'interroger ses peurs, ses limites et la communication avec les parents.

Le troisième jour, chaque accueillante a présenté, avec un support photo, son projet pour son milieu d'accueil. Ce fut un très beau moment d'échanges professionnels.

Au départ de questions (« pourquoi ce projet ? », « quels effets sur les enfants ? », etc.), d'observations des enfants dans son lieu d'accueil, d'une parole de parents, ou d'une prise de conscience durant les deux premières journées de formation, des projets ont émergé. En effet, des accueillantes ont par exemple effectué des ajustements de leurs pratiques (aménagement de l'espace et du matériel, communication aux parents...).

Lors de ces journées, les accueillantes ont apprécié : l'écoute et l'échange entre collègues, la réflexivité, les encouragements, la reconnaissance du métier d'accueillant-e d'enfants par les formatrices. Elles étaient satisfaites de s'être mise en projet, et souhaitent poursuivre l'utilisation des fiches Activité...

Virginie CHARTON - Anne GUILLAUME
Opératrice de formation Promemploi

Témoignage



L'équipe du Cerf-Volant, Service d'accueillant-e-s du CPAS de Durbuy, témoigne de sa participation à la formation dispensée par Promemploi.

« Les activités sont un sujet d'échange régulier entre les accueillantes, les travailleurs sociaux et la psychomotricienne de notre Service. Les fiches Activité éditées par l'ONE sont un outil concret pour soutenir la réflexion. Dès lors, rien de tel qu'une formation vivante pour permettre aux accueillantes de s'en approprier le contenu... »

La richesse de la formation donnée par Anne et Virginie est de partir du vécu des accueillantes, de leurs apports et de venir y glisser des lignes directrices, des points d'attention soulevés par les fiches Activité comme les besoins d'expérimentation de l'enfant.

Les jeux de rôle et les ateliers jeux offrent l'opportunité de remettre en question les pratiques professionnelles, en lien avec le terme "activité" pour des tout-petits. Le jeu est essentiel pour l'enfant. Il est aussi un réel vecteur relationnel. C'est parce que l'enfant joue qu'il entre en relation avec les autres et l'adulte. »



Les Agents conseil proposent une formation autour des fiches Activités aux accueillant-e-s d'enfants indépendant-e-s. Les modules sont organisés à la demande. Ils s'articulent durant trois journées autour des quatre axes des fiches : Pratiques psychopédagogiques, Equipement/Sécurité, Santé/Hygiène, Communication.



**Intéressé-e par la formation ?
Prenez contact avec votre Agent conseil.**

EN SAVOIR PLUS

Toutes ces formations sont disponibles dans le catalogue de « Formations continues destinées aux professionnel-le-s de l'enfance », édition 2022-2023, pages 41 à 43.



BOSSES ET BOBOS, DONNER LES PREMIERS SOINS AU JEUNE ENFANT

Aïe, ouille, patatras... malgré la prévention et votre vigilance accrue, un bobo peut arriver. Mais que faire alors ? Voici quelques pistes pour vous guider dans les soins à apporter à l'enfant.

1^{ÈRE} PARTIE

QUI PRÉVENIR EN CAS DE BOSSE OU DE BOBO ?

Quel que soit « le bobo », **les parents doivent être mis au courant**. Ils sont les premiers responsables de la santé de leur enfant et doivent en ce sens être informés de tous les accidents survenus dans le milieu d'accueil, mais également des soins prodigués.

Selon l'importance des symptômes présentés par l'enfant et le degré d'urgence, les appels seront orientés vers :

- le médecin traitant de l'enfant et/ou le médecin référent du milieu d'accueil ;
- les services d'urgence (112).



Lorsque vous contactez le 112, soyez bref·ve et limitez les informations à l'essentiel. Par exemple : « Je suis Mme X. Je travaille dans le milieu d'accueil d'enfants X situé dans la commune X, à telle rue, au n° X. Je suis confrontée à un enfant de tel âge qui présente tel problème ».

En cas d'ingestion ou d'inhalation par l'enfant d'une substance toxique pour l'organisme, il faut contacter le Centre Antipoisons¹ (070 245 245), même si aucun symptôme n'est encore apparu. Lors de l'appel, munissez-vous de l'emballage du produit afin d'en fournir le nom et la quantité ingérée. L'interlocuteur du Centre Antipoisons vous expliquera les premiers soins à apporter.

PRÉCAUTION : enfermez toujours les produits toxiques hors de portée des enfants.

Afin d'obtenir des éclairages sur la santé d'un enfant ou celle de la collectivité, sur l'administration de médicaments, et des précisions sur l'hygiène ... les milieux d'accueil peuvent aussi prendre contact avec les Référent-e-s santé.

Ces infirmier·ère-s diplômé·e-s en Santé publique sont des personnes ressources au sein de l'ONE qui travaillent en étroite collaboration avec les Conseillers pédiatres et la Coordination accueil. Ils/elles sont également disponibles pour l'organisation d'ateliers sur différentes thématiques relatives à la santé.

Pour obtenir les coordonnées des Référent·e·s santé, veuillez vous adresser au secrétariat de la Direction Santé, par téléphone au 02 432 88 12 ou par mail à sante.collectivite@one.be.

PREMIERS SOINS : RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Pour être efficace lors d'un accident, il faut s'y être préparé. Une formation théorique et pratique (premiers soins et premiers secours) est souhaitable pour toute personne amenée à s'occuper d'enfants. Elle permet d'acquérir les comportements et réflexes adéquats face aux situations d'urgence rencontrées en milieu d'accueil². Un recyclage par un organisme agréé tous les deux ans est conseillé.

De plus, préparer et garder à jour les documents utiles vous permettra d'agir mieux, et plus vite, en cas de bosses et bobos ou d'accidents plus graves. Il s'agit par exemple de la liste des numéros d'urgence, de la fiche médicale de chaque enfant, etc.

EN SAVOIR PLUS

Les informations générales relatives aux urgences et accidents font l'objet du chapitre 7 de la brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance ».

Lorsqu'une bosse ou un bobo survient, avant et après le soin, il convient de se laver les mains à l'eau et au savon, et de les frictionner ensuite avec une solution hydro-alcoolique. Les enfants doivent également se laver les mains à l'eau et au savon (pas de solution hydro-alcoolique) si elles ont été en contact avec la plaie, du sang, etc.

L'espace de soin doit lui aussi être nettoyé et désinfecté, avant et après le soin. Enfin, la surface souillée sur laquelle l'enfant se serait blessée devra, elle aussi, être nettoyée et désinfectée.



EN CAS DE SOUILLURE DES SOLS ET SURFACES PAR LES LIQUIDES BIOLOGIQUES :

- enfiler des gants jetables ;
- enlever le plus gros des souillures avec de l'essuie-tout ;
- mettre les déchets dans un sac en plastique, le fermer, puis le déposer dans les poubelles habituelles ;
- laver et rincer ;
- désinfecter la surface.

LA PHARMACIE DE BASE



Le contenu de la pharmacie de base doit être mis sous clef et hors de portée des enfants. Il faut régulièrement en vérifier les dates de péremption.

Chaque milieu d'accueil doit disposer d'une pharmacie de base composée comme suit :

- Paracétamol (de préférence en administration orale (sirop) qu'en intra-rectale (suppositoire) car la dose est mieux adaptée au poids de l'enfant et l'absorption est plus complète) ;
- Sérum physiologique en flampules unidoses de maximum 5 ml ;
- Désinfectant en cas de blessure, lésion cutanée... : chlorhexidine (Diasseptyl®, Hibidil®) ;
- Désinfectant pour les thermomètres, en cas de vaccination... : alcool isopropylique à 70° ;
- Désinfectant pour les mains : gel ou solution hydroalcoolique ;
- Adrénaline : uniquement en cas de vaccination effectuée dans le milieu d'accueil ;
- Comprimés d'iode ;
- Ciprofloxacine : une ou deux ordonnances de sirop (pour les enfants) et de comprimés (pour les adultes) pour la prophylaxie en cas de méningite ;
- Crème solaire ;
- Cold pack (rangé au congélateur) ;
- Pansements hydro colloïdaux pour les brûlures ;
- Petit matériel : thermomètre, petits ciseaux, bandes en rouleau (maille extensible), pince à épiler, pansements, sparadraps, gants, compresses de gaze, pince à tique.

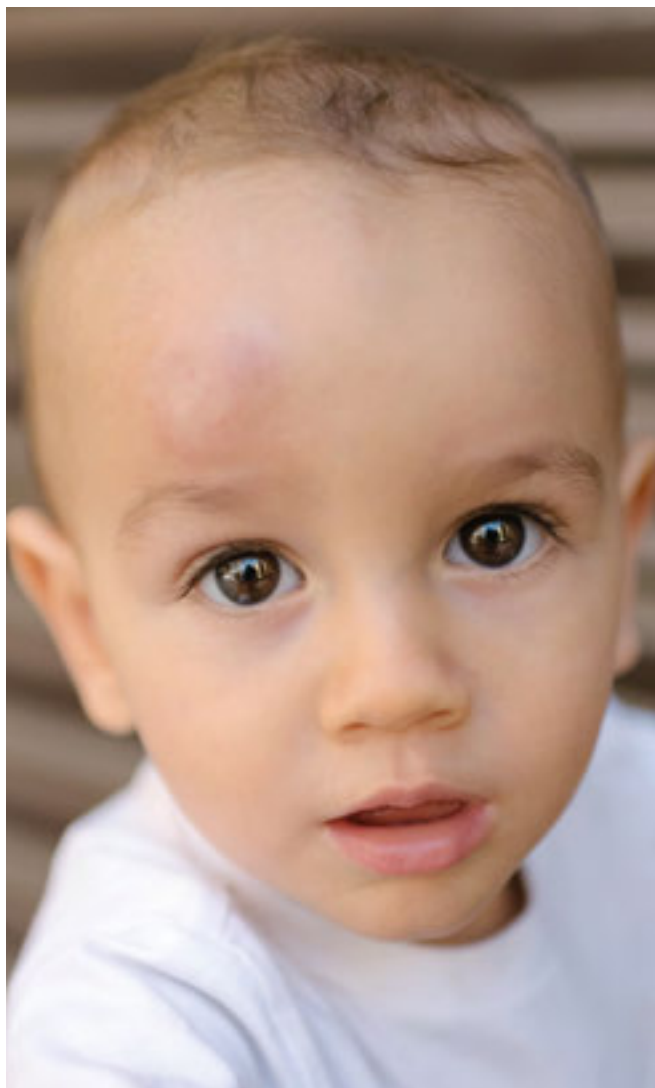
Rappel : Tout traitement qui n'est pas repris dans la pharmacie de base (y compris les traitements homéopathiques, phytothérapeutiques ou en vente libre en pharmacie) nécessite une prescription médicale pour pouvoir être administré à l'enfant au sein de votre milieu d'accueil³.

Cette prescription doit être nominative et précise le nom du traitement à administrer, la dose, la fréquence journalière et la durée du traitement.

² Voir Brochure « Formations continues destinées aux professionnel·le·s de l'enfance 2022-2023 », pp. 81-87, ONE, 2022.

³ Art. 72 alinéa 3 de l'Arrêté du GCF du 2 mai 2019 fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.

Le contenu de la pharmacie de base est principalement utilisé en cas d'urgence. Veillez à toujours l'avoir à portée de main lorsque vous êtes en balade.



QUE FAIRE LORS DE L'APPARITION D'UN HÉMATOME ?

Lorsque l'enfant développe sa motricité, il importe de veiller à la sécurité de son environnement. Chez la plupart des enfants, durant leurs trois premières années de vie, la capacité à percevoir les dangers et à gérer leurs pulsions n'est pas corrélée à l'évolution très rapide des capacités motrices⁴. De légers coups ou légères chutes peuvent dès lors survenir.

Premiers soins en cas d'hématome ou d'ecchymose (bleu) :

Appliquer du froid pendant vingt minutes à l'aide d'un cold pack **dans un linge** ou une pochette ad hoc ou, à défaut, avec des glaçons **enveloppés dans un gant de toilette**, ou encore une compresse mouillée à l'eau froide.

QUE FAIRE EN CAS DE CHUTE OU DE CHOC VIOLENT ?

La plupart des chutes sont heureusement sans conséquence. Cependant, certaines d'entre elles peuvent entraîner des lésions, parfois sévères. Une surveillance de l'enfant qui a chuté s'impose donc à chaque fois. Laissez toujours l'enfant blessé se redresser seul s'il le peut. S'il ne le peut pas ou si le choc a été violent, appelez les services d'urgence.

Voici quelques précautions à prendre :

- Ne pas bouger l'enfant (à moins que sa sécurité ou la vôtre ne soit mise en danger)
- Évaluer son état de conscience et sa respiration
- Éviter la mobilisation d'un membre douloureux

Premiers soins en cas de chute ou choc violent :

S'il n'y a pas de plaie associée, appliquer de la glace ou un cold pack enveloppé dans un linge pendant 20 minutes. S'il y a une plaie, la couvrir avec un bandage propre. Si le membre est froid ou décoloré (pâle ou bleu), appeler le 112.

Si l'enfant est conscient :

- ne pas le bouger et l'encourager à faire de même ;
- lui parler et le rassurer ;
- évaluer les symptômes et contacter le médecin.

Si l'enfant est inconscient et qu'il respire normalement :

- le placer délicatement en Position Latérale de Sécurité (PLS) ;
- appeler le 112 ;
- maintenir la surveillance.

Si l'enfant est inconscient et qu'il ne respire pas normalement :

- appeler le 112 ;
- débiter la réanimation cardiopulmonaire sans perdre de temps.

i **Attention : les services d'urgence doivent impérativement être sollicités dans les cas suivants :**

- L'enfant a moins de 1 an.
- Il a perdu connaissance (même brièvement) ou sa conscience a été altérée.
- Il respire anormalement, éprouve des difficultés respiratoires.
- Il vomit (même plusieurs heures après).
- Le choc se situe au niveau de la tête, l'enfant a une plaie à la tête ou saigne par les orifices de la tête.
- L'enfant manifeste des troubles neurologiques : convulsions, tremblements, déséquilibre, mouvements anormaux...

Dans le prochain Flash Accueil, vous retrouverez les premiers soins à apporter aux enfants en cas de piqûre, de brûlure et de saignement de nez.

Selena BOTSAS et Harriet DUBUISSON,
Référentes santé sur le Hainaut,

Geneviève DALCQ,
Référente santé sur le Luxembourg

EN SAVOIR PLUS

Brochure « La santé dans les milieux d'accueil de la petite enfance »



ONDES EN MILIEU D'ACCUEIL : À QUOI FAUT-IL PENSER ?

Wi-Fi, smartphones, babyphones... Bien qu'invisibles, les ondes sont omniprésentes dans notre quotidien. Leur impact sur la santé est encore mal connu. C'est pourquoi cette exposition permanente pose question, notamment en ce qui concerne les jeunes enfants, plus sensibles de manière générale aux fluctuations de leur environnement.

QU'EST-CE QU'UNE ONDE ?

Il s'agit d'un transport d'énergie qui ne déplace pas de matière ; par exemple, le son est une onde.

Dans cet article, nous abordons le sujet des ondes électromagnétiques de radiofréquence, ou basse fréquence, qui consiste en l'association d'un champ électrique et magnétique (des particules chargées) oscillant périodiquement et voyageant à travers le vide. Ce courant électrique de basse fréquence est non-ionisant. Cependant, d'après de récentes recherches, l'un des seuls consensus sur les ondes EM-RF est qu'elles peuvent, en fonction de leur degré d'intensité, provoquer un réchauffement de la matière du corps humain.

Il s'agit du type d'ondes utilisé par la technologie sans fil : antennes de radiodiffusion, radars, mais également routeurs Wi-Fi, babyphones, téléphones portables, montres connectées...

Les ondes électromagnétiques de basses fréquences, aussi appelées « ondes EM-RF », présentent une fréquence située entre 100KHz et 300GHz¹.

En crèche, les ondes électromagnétiques sont par exemple émises lors de l'emploi du micro-ondes, de babyphones ou encore du Wi-Fi.

LES ENFANTS, UN PUBLIC PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLE ?

L'effet des ondes est d'autant plus incertain qu'il peut varier en fonction de l'âge ; ainsi, la moelle osseuse et le cerveau d'un enfant sont plus exposés que ceux des adultes, pour une raison de rapport taille/poids². Plus l'enfant est de petite taille et est jeune, plus l'absorption des ondes est élevée.

Le consensus principal entre les scientifiques étudiant ces phénomènes est de limiter au maximum l'exposition des enfants aux ondes, ceci du fait de l'incertitude planant encore sur d'éventuels effets sur la santé à long terme et principalement sur celle des jeunes enfants. C'est le principe de précaution.

4G/5G : quelle différence ?

La 5G - pour cinquième génération - succède à la quatrième génération, connue sous le terme de 4G. La différence majeure affichée entre la 5G et les réseaux mobiles de générations précédentes est la quantité beaucoup plus importante de données qui devrait pouvoir être échangée sans engorgement des réseaux. Cette évolution nécessite non seulement l'exploitation des fréquences d'ores et déjà utilisées par les générations actuelles de téléphonie mobile, mais également celle de nouvelles bandes de fréquences.

¹ Rapport du groupe de travail sur les risques liés à l'exposition aux ondes électromagnétiques de radiofréquence à l'école, Service universitaire de promotion de la santé, RESO, IRSS, UCL, 2017, p.8.

² Les ondes à l'école : un peu, beaucoup... jamais à la folie, ni n'importe comment, Ribesse Nathalie, E-Journal PSE n°64. https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Brochures/Journal_PSE_64_Fevrier_2018.pdf

L'Anses³ a été saisie en 2019 pour remettre un premier avis sur les possibles effets sanitaires de l'exposition à la 5G.

Les conclusions sont les suivantes⁴ :

« A priori, compte tenu des données techniques dont le groupe de travail a eu connaissance, concernant les infrastructures et le fonctionnement des réseaux mobiles 5G, les niveaux d'exposition dans l'environnement liés aux émissions des antennes relais devraient peu varier, à densité d'utilisateurs et trafic de données constants, que les antennes émettent des signaux 3G, 4G ou 5G.

Les conclusions de l'expertise exprimées [...] ne font pas apparaître, en l'état actuel des connaissances, de risques sanitaires nouveaux liés à l'exposition aux radiofréquences avec le déploiement actuel de la 5G. »

LIMITER L'EXPOSITION AUX ONDES AU QUOTIDIEN EN MILIEU D'ACCUEIL

Certains gestes simples peuvent aider à éviter l'exposition prolongée.

INTERNET ET WI-FI



Préférer l'utilisation d'un câble réseau pour recevoir internet.

Si l'utilisation d'une borne Wi-Fi est incontournable, la positionner dans une pièce que les enfants n'utilisent pas (et surtout pas de manière prolongée, comme le dortoir, les salles de jeu...).

Éteindre la borne lorsqu'elle n'est pas utilisée.

BABYPHONES

Les babyphones font appel aux ondes de radiofréquence pour fonctionner. D'ordinaire, il existe un appareil émetteur (posté dans la chambre des enfants) et un appareil récepteur mais certains appareils modernes peuvent à la fois être récepteurs et émetteurs. De plus, s'il s'agit d'appareils dotés d'une fonction vidéo, ceux-ci émettent un signal continu.



Quelques incontournables à garantir⁵ :

- Préférer les modèles sans vidéo, moins émetteurs d'ondes, et qui ne s'activent qu'en cas de bruit (fonction VOX – déclenchement automatique à la voix).
- Placer le babyphone à au moins 1 m de l'enfant.

- Éteindre l'appareil quand il n'est pas utilisé.
- Ne pas allumer la base si le récepteur est éteint, sinon l'enfant absorbera les ondes pour rien.

FOUR À MICRO-ONDES

Les micro-ondes, évoqués plus haut, sont entièrement étanches. Par précaution, on peut éviter de rester juste devant la vitre lorsqu'ils fonctionnent.

BLUETOOTH ET MONTRES CONNECTÉES

Le Bluetooth se retrouve dans les technologies sans fil connectées telles que les casques, les écouteurs, les appareils électroménagers pilotables via smartphone, mais aussi dans les montres connectées. Comme les GSM, ces appareils doivent afficher leur DAS⁶ au moment de la vente. Cette valeur renseigne sur la quantité d'ondes qui va être potentiellement absorbée par le corps lors de l'utilisation. Les appareils Bluetooth ont un taux d'émission d'ondes très faible, plusieurs milliers de fois plus faible qu'une borne Wi-Fi.

Néanmoins, les effets à long terme des expositions aux ondes étant encore mal connus, le principe de précaution s'applique aussi vis-à-vis de ces outils. De la même manière que le babyphone et la borne Wi-Fi doivent être éloignés des enfants, il faudra garder à distance les montres connectées. Pour rappel, le port des bijoux est interdit en milieu d'accueil.

GSM ET SMARTPHONES

Les téléphones personnels ne peuvent pas être utilisés en section car, en plus d'être émetteurs d'ondes, ils peuvent provoquer une discontinuité dans l'attention de l'accueillant(e)⁷.

Rappel : si un enfant porte un dispositif médical électronique, des dispositions supplémentaires d'éloignement des appareils émettant des ondes doivent être appliquées. Le but est d'éviter d'éventuelles interférences.

Tous ces gestes de précaution concernent les enfants et profitent potentiellement aux accueillant-e-s qui sont aussi exposé-e-s. La vigilance porte tant sur la fréquence, la durée d'exposition, la distance entre la personne et l'appareil que sa puissance.

Par ailleurs, tout matériel doit respecter les normes européennes et ne doit pas être endommagé !

La cellule Eco-conseil

3 L'Anses est l'Agence française nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.
4 Avis de l'Anses, Saisine n° 2019-SA-0006.
5 Brochure « Des équipements au service du projet d'accueil », ONE, 2019, p. 40. et brochure "Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil - spécial accueillant-e-s", ONE, 2020, p.25.
6 DAS = Débit d'Absorption Spécifique.
7 Brochure « Des équipements au service du projet d'accueil », ONE, 2019, p. 40. et brochure "Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil - spécial accueillant-e-s", ONE, 2020, p.25.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Article « Le Wi-Fi dans les milieux d'accueil » - Flash Accueil 24



Brochure « Des équipements au service du projet d'accueil », ONE, 2019



Brochure « Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil spécial accueillant-e-s », ONE, 2020



QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS D'ACTION EN CAS DE CONFLIT ENTRE UN MILIEU D'ACCUEIL ET UNE FAMILLE ?

Dans le dernier Flash Accueil, nous avons abordé la question de la rupture du contrat d'accueil. Parfois, cette rupture peut prendre de grandes proportions et nécessiter l'intervention d'un tiers.

Dans cet article, nous allons aborder les différentes possibilités qui s'offrent aux milieux d'accueil ou aux familles en cas de conflit, afin de résoudre au mieux celui-ci.

Ces possibilités seront analysées de la moins contraignante à la plus contraignante (en termes d'argent et de possibilité de faire respecter l'accord).

ACCORD À L'AMIABLE



La première possibilité qui s'offre au milieu d'accueil qui fait face à un conflit avec une famille, est bien évidemment d'essayer de trouver un terrain d'entente à l'amiable avec cette dernière.

Cette possibilité, bien qu'étant la solution la plus pacifique, n'est pas forcément évidente. En effet, souvent, les problèmes rencontrés ne sont pas uniquement d'ordre financier mais recouvrent également tout un aspect émotionnel et sensible pour les parties.

Cependant, parfois, il vaut mieux trouver un accord dans lequel chacun fait des compromis plutôt que de devoir entamer une procédure qui sera peut-être longue et coûteuse.

Dans le cas où un accord est trouvé entre un milieu d'accueil et une famille, il vaut toujours mieux, s'il n'est pas appliqué directement, en garder une trace écrite.

Cette trace sera effectivement d'une grande utilité, dans le cas où un tiers serait amené à intervenir par la suite.

MÉDIATION

La notion de médiation couvre plusieurs types de mécanismes : médiation judiciaire (dont la médiation sociale, la médiation familiale ou la médiation civile et commerciale), médiation pénale, médiation à la consommation ou encore médiation extrajudiciaire (volontaire)...

La médiation extrajudiciaire est l'une des méthodes alternatives à la procédure judiciaire pour résoudre des conflits. Une personne impartiale, indépendante et neutre, le médiateur, recherche avec les parties en conflit, en toute confidentialité, un accord qui soit acceptable pour tous.

Les parties en conflit peuvent choisir elle-même un médiateur. Ce choix peut se faire avant, pendant ou après une procédure judiciaire.

Avant de commencer la médiation à proprement parler, les parties signeront un protocole. Celui-ci doit reprendre différentes mentions obligatoires, telles que le coût de la médiation ou l'objet de celle-ci (art. 1731 §2 C. Jud.).



COMMENT SE DÉROULE UNE MÉDIATION ?

Objet de la médiation et positionnement des parties

Dans un premier temps, le médiateur entendra les parties sur leur différend et collectera les informations nécessaires afin de comprendre le problème précis opposant les parties.

Il écouterait chacune des parties afin de comprendre ce qui est important pour chacune. Le médiateur veillera à ce que tout le monde comprenne les positions et souhaits de chacun.

Parfois, le fait de passer par cette phase permet d'éliminer des malentendus et donc de solutionner le problème directement.

i Il est possible de parler au médiateur en dehors de la présence de l'autre partie si l'une d'elle est mal à l'aise en présence de l'autre. Ce qui se dit en huis clos restera confidentiel.

Le médiateur essaiera de créer un climat de confiance entre les parties, afin que celles-ci se sentent libres d'exprimer en toute honnêteté leurs pensées.

Suite au positionnement des parties, le médiateur fera un résumé de ce qui a été dit afin de s'assurer qu'aucun point n'a été oublié.

Négociation et solutions

Après avoir discuté avec les parties et déterminé les besoins de chacun, le médiateur explorera les solutions possibles pour remédier au problème. Il aidera les parties à sélectionner la solution correspondant le mieux à leurs besoins respectifs.

Fin de la médiation avec ou sans accord

Lorsque la médiation aboutit à un accord, celui-ci sera écrit et devra être signé par les parties.

Cet accord pourra être soumis à un tribunal pour être homologué. Dans ce cas, cet accord homologué aura valeur de jugement et pourra donc être exécuté si une des parties ne respecte pas ses engagements.

i Notons qu'il est tout à fait possible qu'une médiation n'aboutisse pas et qu'aucun accord ne soit trouvé. Dans ce cas, les parties conservent la possibilité d'introduire une action en justice.

COMBIEN DE TEMPS DURE UNE MÉDIATION ?

Afin de préparer les parties au déroulement de la procédure, le protocole de médiation, signé lors de la première séance, contient un calendrier.

Étant donné que la médiation vise à trouver une solution satisfaisante pour toutes les parties, sa durée peut être variable.

Mais même si la procédure prend du temps, il est toujours préférable d'aboutir à une solution qui convient à tout le monde plutôt que d'avoir un jugement qui ne satisfait, peut-être qu'en partie, une seule personne.

Une médiation peut donc parfois se clôturer au bout de la première séance ou alors prendre plusieurs mois, en fonction du problème abordé.

COMBIEN COÛTE UNE MÉDIATION ?

Le coût de la médiation et la manière dont les frais sont calculés et payés, seront convenus lors de la première séance et repris dans le protocole de médiation.

Le coût variera selon le nombre de parties à la médiation et selon la durée du processus notamment.

Normalement, les frais seront partagés par autant de parties qui participent à la médiation, sauf si un autre accord est prévu dans le protocole de médiation.

i La médiation peut éventuellement être prise en charge par une assurance protection juridique.

Si une partie n'a pas les moyens de payer les frais liés à la médiation, elle peut éventuellement faire appel à l'aide juridique partiellement ou totalement gratuite. Il faudra alors s'adresser à un médiateur agréé par la commission fédérale de la médiation.

OÙ S'ADRESSER POUR TROUVER UN MÉDIATEUR ?

Vous trouverez toutes les informations liées à la médiation, ainsi qu'une liste de médiateurs agréés, sur le site suivant : <https://www.cfm-fbc.be/fr>

JUSTICE DE PAIX

Si aucun accord n'a abouti à l'amiable, les parties sont libres d'introduire une procédure en justice.

Le juge de Paix est un juge qui se veut proche du citoyen. Il est compétent pour tout litige relatif aux conflits de voisinage, aux questions relatives au bail et aux copropriétés, aux questions relatives à la tutelle et aux incapacités (administration de biens et de la personne) ainsi que pour la protection des biens des mineurs (en cas de succession).

Il est également compétent en matière de pensions alimentaires liées au droit d'intégration sociale.

Il dispose en outre d'une compétence générale pour tout litige financier n'excédant pas 5 000,00 € (sauf si la demande est relative à une compétence exclusive d'un autre tribunal).

Le juge de paix ne traite que des affaires civiles.

COMMENT INITIER UNE PROCÉDURE EN CONCILIATION ?

La justice de paix propose une procédure en conciliation qui est totalement gratuite et qui permet parfois de trouver une solution à l'amiable dans un différend. Les parties discuteront devant le juge et l'accord qui sera trouvé sera consigné dans un procès-verbal qui aura valeur de jugement et qui pourra donc être exécuté en cas de non-respect à l'amiable.

Il suffit pour cela d'envoyer un courrier à la justice de paix indiquant l'objet de la demande. Les parties seront alors convoquées à une audience.

Si la procédure en conciliation ne fonctionne pas (pas d'accord trouvé ou une des deux parties ne s'est pas présentée), il faudra alors saisir la justice de paix par le biais d'une requête (dans certains cas uniquement) ou d'une citation.

COMMENT SE DÉROULE LE PROCÈS DEVANT LA JUSTICE DE PAIX ?

Introduction de la procédure

Comme indiqué ci-dessus, le Juge de Paix peut être saisi par citation, par requête (ou par comparution volontaire qui ne sera pas abordée ici).

La **citation** est la méthode générale pour introduire un procès devant le Juge de Paix.

La convocation (reprenant les griefs et demandes) est adressée à la partie défenderesse par voie d'huissier de justice. Le demandeur devra avancer les frais de signification et, s'il gagne le procès, il sera remboursé par la partie perdante.

La **requête** ne peut être utilisée que dans certains cas comme mode introductif d'instance devant la justice de paix (c'est le cas en matière locative par exemple).

Il s'agira d'adresser la requête reprenant l'objet du litige et les demandes directement au greffe de la justice de paix.

Remarque : si vous êtes convoqué à une audience, il vaut mieux s'y présenter, sinon, vous serez probablement condamné par défaut et, en général, le Juge donne raison à la partie demanderesse dans ce cas-là.

Audience

Lors de la première audience, soit le juge entendra les parties directement, soit il reportera le dossier à une autre audience, pour permettre aux parties de rédiger des conclusions, par exemple (mettre leurs griefs par écrit).

Jugement

Après avoir entendu les parties, le juge examinera les documents éventuellement produits. Il rendra un jugement assez rapidement (en principe, maximum un mois après l'audience).

Les parties recevront ce jugement par la poste et ne devront pas se représenter devant le juge.

Post-jugement

Si les parties sont d'accord avec le jugement rendu, il faudra veiller à le respecter. Sinon, le jugement pourra être exécuté, c'est-à-dire que la partie gagnante pourra obliger la partie perdante à réaliser ce pour quoi elle a été condamnée.

Si les parties ne sont pas d'accord avec le jugement rendu, il y a deux possibilités :

- Les deux parties étaient présentes à l'audience. La partie qui n'est pas d'accord peut introduire un appel devant le Tribunal de Première instance (si le jugement concerne une condamnation à une somme d'argent, cette somme doit être au minimum de 2.000 € pour pouvoir faire appel).
- Si la partie défenderesse n'était pas présente, celle-

ci peut faire opposition au jugement. Dans ce cas, le dossier reviendra devant le même juge de paix qui entendra les deux parties et donc, pour la première fois, la partie qui ne s'était pas présentée.

COMBIEN COÛTE UNE PROCÉDURE EN JUSTICE ?

De manière générale, une telle procédure est assez simple, rapide et peu coûteuse.

Les parties peuvent se défendre seules devant le Juge de Paix. Si elles font appel à un avocat, elles devront le payer (sauf si elles bénéficient de l'aide juridique totalement ou partiellement gratuite) et la partie qui gagnera le procès bénéficiera d'une indemnité de procédure qui servira à payer une partie de ces frais d'avocat.

Des frais de procédure sont également à prévoir. Il s'agit d'une part des droits de mise au rôle (50 €), une indemnisation versée par la partie perdante en fin de procès pour l'ouverture du dossier et, d'autre part, de la contribution au Fonds d'aide juridique de deuxième ligne (20 €). Cette somme est à payer en début de procédure par la personne qui introduit la demande. Cependant, elle pourra en obtenir le remboursement si elle gagne le procès et que l'autre partie ne bénéficie pas de l'aide juridique de deuxième ligne.

COMPÉTENCE DE L'ONE PAR RAPPORT AU CONTRAT D'ACCUEIL

Tous les milieux d'accueil sont soumis à l'autorisation de l'ONE (Décret du 21 février 2019).

Pour obtenir cette autorisation, ou la maintenir, les milieux d'accueil doivent, notamment, conclure un contrat d'accueil avec les parents des enfants accueillis. Ce contrat doit être élaboré selon le modèle de l'ONE (arrêté du 2 mai 2019).

Il existe différents modèles de contrat d'accueil selon qu'il s'adresse à un accueil chez un-e accueillant-e d'enfants indépendant-e, dans une crèche sans subside ou avec subside ou encore dans un Service d'accueil d'enfants.

L'ONE dispose d'une compétence de refus d'autorisation, de mise en demeure ou de retrait de celle-ci si le milieu d'accueil n'utilise pas le modèle de contrat mis à sa disposition ou si des modalités prévues à l'article 11 de l'arrêté précité sont supprimées par le pouvoir organisateur. De plus, l'ONE a pour compétence de renseigner les parties sur leurs droits et devoirs relatifs aux contrats d'accueil via les agents de 1^{ère} ligne (Agents conseil, Coordinateur-trice-s accueil), la Direction Accueil Petite Enfance, voire la Direction juridique. Cependant, l'ONE ne dispose d'aucune compétence relative à un conflit lié à l'exécution de ce contrat d'accueil. Il ne peut donc pas aider le milieu d'accueil dans la résolution du conflit.

Audrey PROTIN
Direction Juridique



AUJOURD'HUI AU DÎNER DES BÉBÉS : ON VIRE LA PATATE !

La pomme de terre a une place de 1^{er} choix dans le menu des milieux d'accueil, pas étonnant puisqu'elle fait partie intégrante des habitudes alimentaires belges. Ce féculent offre les avantages d'une texture facile à adapter et d'une disponibilité toute l'année (la saison dépend des variétés de pommes de terre).

ALORS... POMMES DE TERRE UN JOUR, POMMES DE TERRE « TOUS LES JOURS » ?

De là à être le seul féculent proposé aux dîners des nourrissons, il n'y a qu'un pas franchi par de nombreux milieux d'accueil. La raison généralement évoquée est la texture des autres féculents (pâtes, riz...) qui semble incompatible avec la capacité de mastication des bébés. Pourtant, cette aptitude se présente déjà vers l'âge de 6 à 10 mois et se développe par le changement de texture des aliments¹.



POURQUOI VARIER LES FÉCULENTS CHEZ LES BÉBÉS ?

Afin de bénéficier des nombreux avantages pour les nourrissons et votre milieu d'accueil :

- Varier les apports nutritionnels et contribuer à l'équilibre alimentaire du nourrisson,
- Favoriser l'apprentissage de saveurs² diverses ce qui réduit les comportements sélectifs plus tard chez l'enfant³,
- Introduire le gluten⁴ avant l'âge de 12 mois comme recommandé par l'ESPGHAN⁵,
- Obtenir facilement une texture grumeleuse fine conseillée vers l'âge de 8 mois⁶,
- Gagner du temps en cuisine car les autres féculents ne doivent pas être épluchés.



Remplacez donc la pomme de terre par un autre féculent chez les nourrissons vers l'âge de 8 mois ou plus tôt selon la texture obtenue, à raison de deux fois par semaine⁷.

¹ Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) relatif à l'actualisation des repères alimentaires du PNNS pour les enfants de 0 à 3 ans. 2019

² Saveurs = ensemble des sensations olfactives, gustatives et tactiles ressenties lors de la dégustation d'un produit alimentaire. Source : www.larousse.fr

³ Pour plus d'informations, voir le Flash Accueil n°30, « Goûts et dégoûts chez l'enfant. Physiologie, influences, éducation ».

⁴ Gluten = protéine contenue dans les céréales suivantes et leurs produits dérivés : blé/froment, seigle, avoine, orge, épeautre, kamut.

⁵ European Society for Pediatric Gastroenterology, Hepatology, and Nutrition. Position Paper : Gluten Introduction and the Risk of Coeliac Disease. 2016

⁶ Pour plus d'informations sur les textures recommandées, voir le Flash Accueil n°36, p11 à 15 « Diversification et textures alimentaires ».

⁷ Voir la grille de menus avec fréquences conseillées dans la brochure « Chouette, on passe à table », p 49.



Le saviez-vous ?

Il n'est pas nécessaire de mixer les pâtes, le riz, le boulghour, la semoule, etc. pour être consommés par les bébés. Veillez à un choix judicieux du féculent selon sa taille, sa forme (ex : préférez les petites pâtes étoiles aux pâtes vermicelles) et sa consistance (ex : privilégiez le riz collant au riz long grain). Si vous mixez ces féculents et obtenez une texture adaptée, ils peuvent figurer au menu des nourrissons de moins de 6 mois qui ont une alimentation diversifiée.



Astuce : Proposez un légume « riche » en eau en association au féculent tel que la courgette, la tomate, l'aubergine, le concombre... afin d'éviter une texture trop « sèche » du repas.

La recette du sarrasin sauté à l'indienne⁸ ravira les papilles des nourrissons accueillis dans votre structure. Voici deux autres recettes à tester sans plus tarder.



Le saviez-vous ?

Lorsque vous cuisez des légumes à l'eau, il est préférable de « partir » d'eau bouillante plutôt que d'eau froide, comme indiqué dans la recette de semoule au chou doré. Le légume est alors saisi, ce qui diminue les pertes nutritionnelles. Limiter le volume d'eau permet également de réduire cette diffusion des vitamines dans l'eau de cuisson.

Semoule au chou doré

Pour 1 enfant

Âge : vers 8 à 10 mois

Ingrédients

- 35 à 40g crus de semoule de couscous précuit
- 750ml d'eau fraîche du robinet pour la cuisson des légumes
- 100ml d'eau fraîche du robinet pour la cuisson de la semoule
- 150g crus de chou blanc
- ¼ de gousse d'ail
- ½ cuillère à café de curcuma
- Facultatif : une pointe de couteau de gingembre en poudre

Préparation

10 minutes

cuisson 10 minutes

- Mettre environ 750ml d'eau fraîche du robinet dans une casserole, y ajouter le curcuma, remuer afin de répartir l'épice dans l'eau et porter à ébullition.
- Rincer le chou blanc, le couper grossièrement et le plonger dans l'eau bouillante aromatisée au curcuma.
- Éplucher et rincer l'ail, puis l'ajouter à la cuisson du chou blanc.
- Cuire le tout à feu moyen pendant environ 10 minutes.
- Pendant la cuisson, préparer la semoule : verser dans une assiette contenant la semoule, les 100ml d'eau préalablement bouillie. Laisser reposer 5 minutes afin de permettre à la semoule de gonfler.
- Lorsque la cuisson du chou est terminée, égoutter le légume et mixer finement le chou doré et l'ail, puis incorporer le gingembre.
- Mélanger le chou et la semoule de couscous pour obtenir un repas homogène. Vers 10 à 12 mois, écraser le légume en un grumeleux épais. A partir d'un an, séparer le chou de la semoule dans l'assiette.



Astuce : Si éplucher le potiron est un véritable enfer pour vous, pensez aux cubes de potirons surgelés. Faciles et pratiques, ils permettent un gain de temps considérable et offrent la possibilité de savourer ce délicieux légume toute l'année.

Couscous perlé au potiron

Pour 1 enfant

Âge : vers 10 à 12 mois

Ingrédients

- 35g crus de semoule perlée
- 200g crus de potiron
- ¼ d'oignon doux
- ¼ cuillère à café de thym ou romarin

Préparation

20 minutes

cuisson 25 minutes

- Porter de l'eau à ébullition dans une casserole et y plonger la semoule perlée pendant environ 15 minutes (voir la durée de cuisson sur l'emballage).
- Pendant la cuisson, rincer, éplucher et couper en gros cubes le potiron.
- Éplucher, rincer et couper en dés l'oignon doux.
- Dans une cocotte à pression (idéalement), mettre le potiron et l'oignon, ajouter de l'eau juste au-dessus des légumes et compter 10 minutes de temps de cuisson après le sifflement de la soupape.
- Égoutter les légumes, les mixer finement, puis incorporer le thym ou le romarin.
- Mélanger les légumes et la semoule perlée pour obtenir un repas homogène. Vers 12 mois, écraser le légume en un grumeleux épais.

Pour les deux recettes

- ▶ Les âges proposés sont indicatifs, il reste essentiel de s'adapter à la capacité de chaque enfant.
- ▶ Avant la consommation : ajouter 3 cuillères à café de matière grasse par enfant.
- ▶ À partir d'un an, séparer le légume du féculent dans l'assiette pour l'apprentissage gustatif.
- ▶ Ces recettes peuvent être proposées avec ou sans l'ajout de viandes, volailles, poissons ou œufs (VVPO) selon la fréquence de cette famille alimentaire sur le mois de votre menu¹.

Amal ALAOUI,
Pôle diététique
Direction Santé ONE

RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Quand le quotidien rime avec nourriture...

À chaque moment de la journée, le livre devient un moment d'échange relationnel et de compréhension de son quotidien. Parfois, le repas peut se révéler un moment d'épreuve tant pour le petit que pour celui qui lui apporte son repas. Que d'incompréhension de part et d'autre qui se rappelle au bon souvenir des protagonistes durant de très nombreuses années. Pour que les festins ne se transforment pas en ring de boxe ou en guerre de tranchées, certains livres apportent, avec beaucoup d'humour, l'opportunité pour chacun de comprendre l'autre ou de sauver la face. Et puis, tant qu'il y a de l'amour et une bonne dose d'humour...



LA SAUCISSE DE CORNICHOU
(Benoit Charlat, Loulou et Cie, l'école des loisirs)

Cornichou est ravi, aujourd'hui est jour de petit pois et de saucisse. Ce petit cochon adore les saucisses. L'histoire se corse au moment où maman coupe la saucisse en cinq morceaux. Pas de chance, Cornichou souhaitait une saucisse « non coupée ». Cris, colère, larmes, jets de nourriture par terre, Cornichou exagère. Maman reste d'un calme olympien, elle console le garnement, lui propose une nouvelle saucisse et semble un peu désappointée quand son petit monstre lui demande de couper sa saucisse...

Ce livre en fera réagir plus d'un. Il peut sembler politiquement ou pédagogiquement peu correct. Et pourtant, qu'est-ce qu'il fait un bien fou tant à l'enfant qui se sent compris, qu'à l'adulte qui perçoit l'affaire d'une autre manière en lâchant du lest. Là où l'autorité ne présente aucune utilité, une bonne dose de patience et d'attention feront le travail.

Désormais, un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouvera dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre. Vous pourrez l'y emprunter dans la mesure de sa disponibilité.

ET POUR ALLER PLUS LOIN DANS LE PLAISIR DE LA LECTURE :



LA SOUPE AUX MIETTES
(Ludovic Flamant et Emile Jadoul, Pastel)

Préparer une soupe aux miettes ne présente pas beaucoup de difficultés, il suffit d'y mettre tout ce qui vous tombe sous la main : terre, croquettes (celle du chat de préférence) ... et puis ne pas oublier de bien mélanger... et voilà c'est prêt. Bon appétit ! Mais non, ça ne se mange pas... il vaut mieux lui préférer de la soupe aux gâteaux... Ouvrir les pages de ce livre, c'est entrer avec l'enfant dans son quotidien et le déroulement d'une journée sans en avoir l'air, tout en dégustant les mots qui se succèdent. Rien n'y est anodin, tout est pensé, réfléchi pour avoir du sens, se lire de multiples manières et apprendre en douceur ...

Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

Flash Accueil 47 - ONE 2023



COMMENT CONTINUER À ÉLABORER DES MENUS VARIÉS ET ÉQUILIBRÉS, EN CETTE PÉRIODE D'INFLATION ?

L'article sur l'alimentation durable (Flash Accueil 40) vous offre de nombreuses astuces permettant d'allier petit budget, une alimentation saine et bonne pour la planète :

Site ONE > Professionnel > Milieux d'accueil > Flash Accueil > Environnement > L'alimentation durable en collectivité

Les grilles d'élaboration des menus sont là pour vous aider à créer votre menu, en respectant les fréquences d'aliments conseillées : *pages 49 et 50 de la brochure « Chouette, on passe à table ! »*

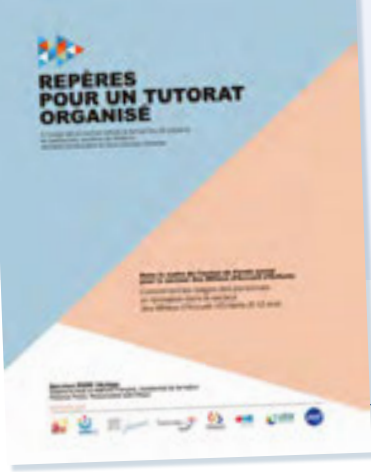
Les recettes du Flash accueil mettent en lumière des aliments peu utilisés, de saison et qui sont souvent à petit prix (légumes oubliés, légumineuses, œufs...). N'hésitez pas à les consulter : *Site ONE > Professionnel > Milieux d'accueil > Flash Accueil > Recette*



D'autres astuces :

- ▶ Éviter d'acheter des aliments industriels type biscuits/céréales.
- ▶ Ne rien ajouter dans le repas de fruits dès < 12 mois autres que des fruits.
- ▶ Préférer le pain (blanc, gris, céréales...) comme féculent au goûter dès 12 mois.
- ▶ Ajuster les quantités à l'appétit des enfants. Veiller toutefois à laisser la possibilité aux enfants de se resservir en féculents, fruits, légumes, selon leur appétit.
- ▶ Maintenir la pomme de terre 3x/semaine (et varier 2x/sem avec un autre féculent), et ce dès la diversification.
- ▶ Les aliments premiers prix/marque blanche sont bons pour la santé, il n'est pas utile d'acheter des aliments de marques, souvent plus chers.

Cleo Rotunno,
Pôle diététique
Direction Santé ONE



« REPÈRES POUR UN TUTORAT ORGANISÉ »¹

Un outil au service de l'accompagnement des stagiaires dans le secteur de l'enfance

ORIGINE DE L'OUTIL

Fin 2013, l'APEF² a sollicité l'ULiège pour accompagner et évaluer un projet pilote 'tutorat stagiaire MAE³' visant à optimiser l'encadrement des stagiaires en formation initiale dans le secteur de l'enfance (0-12 ans). En effet, depuis février 2013, les Fonds sociaux sont appelés à prendre des initiatives envers les jeunes, notamment les stagiaires.

L'idée de base du Fonds MAE était de subsidier du temps supplémentaire au bénéfice de l'accompagnement en stage dans le cadre des formations initiales de l'accueil de l'enfance. Les subsides bénéficiaient aux lieux d'accueil et aux établissements de formation (de l'enseignement de plein exercice et de promotion sociale).

Pour soutenir la collaboration entre les acteurs de terrain concernés, un dispositif d'accompagnement en réseau sous la forme de *focus groups* a été mis en place au début 2014 et animé par l'ULiège. Ces moments de rencontre avaient pour objectif de soutenir la prise de recul des acteurs de terrain, à partir de l'échange et de l'analyse partagée des effets des pratiques.

Sur base de travaux préexistants, notamment issus des groupes de travail ONE, l'ULiège a rédigé un document support qui balise les éléments importants pour mettre en place un encadrement organisé des stagiaires dans le secteur de l'accueil de l'enfance.

Jusqu'en 2021, l'outil « Carnet de bord » a servi de balises au travail collaboratif entre le personnel d'accompagnement issu de l'enseignement et celui issu des lieux d'accueil dans le cadre du projet 'tutorat stagiaire MAE⁴' au bénéfice de la réussite du parcours de formation et de professionnalisation des stagiaires⁵.

Ce support a été rédigé pour soutenir la réflexion des acteurs de terrain : à la fois « (in)formatif » par les balises, les témoignages, les questions qu'il propose, mais aussi « mémoire réflexive » par les traces qu'il invite à consigner au fil de la démarche.

Il peut dès lors s'enrichir de leurs expériences, aider à cerner les questions centrales posées par l'accueil et l'encadrement des stagiaires et surtout à dégager des pistes pour y répondre.

BOÎTE À OUTILS

« REPÈRES POUR UN TUTORAT ORGANISÉ »

L'outil « Repères pour un tutorat organisé », adapté du Carnet de bord (2014), publié le 31 mai 2022 est le résultat de l'analyse des expériences intégrant le triple point de vue des personnes stagiaires, enseignantes et tutrices.

En effet, l'ULiège a intégré les apports des travaux et expériences menés depuis 2014 : focus groups, journées d'études, écrits professionnels, mémoires, publications. Ce document a été conçu avec plusieurs portes d'entrée et points de vue sans édicter une seule bonne manière de faire.

Par ailleurs, en participant activement au comité de relecture de ce document et en cosignant l'avant-propos, les trois acteurs institutionnels – enseignement, ONE et APEF – ont pu marquer formellement leur soutien au « tutorat organisé ». Ce fut également l'occasion pour eux de s'approprier et valider la démarche présentée dans le document ainsi que ses contenus.



1 Outil rédigé par Stéphanie NOËL, Nathalie FRANÇOIS et Florence PIRARD de l'ULiège - Service PERF « professionnalisation en éducation : recherche et formation », publié par l'APEF, disponible sur tutorats.org onglet publications et sur commande par mail à mae@apefasbl.org.

2 Association Paritaire pour l'Emploi et la Formation regroupant les différents fonds sociaux du secteur non marchand francophone et germanophone dont le Fonds social pour le secteur des milieux d'accueil d'enfants : www.fondsmoe.org

3 MAE signifie milieux d'accueil d'enfants.

4 Ce projet fait partie maintenant de la bourse Formation du Fonds MAE.

5 Chaque année depuis 2014, environ 40 binômes « institution de formation-lieu d'accueil », répartis sur l'ensemble du territoire de la FWB, sont impliqués dans le projet ; avec environ 80 personnes encadrant les stages qui participent aux focus group et qui connaissent et se servent de l'outil ; et près de 500 stagiaires qui en bénéficient.

CŒUR DE L'OUTIL

L'introduction rappelle les notions de base et les enjeux du tutorat⁶, et en particulier celui en lien avec la formation aux métiers d'accueil de l'enfance. Le tutorat désigne ici l'intégration, l'accompagnement et la formation de stagiaires en milieu professionnel. Le cœur de l'outil déploie ensuite le dispositif d'encadrement des stagiaires à concevoir et à mettre en œuvre dans un partenariat lieu d'accueil/établissement d'enseignement.

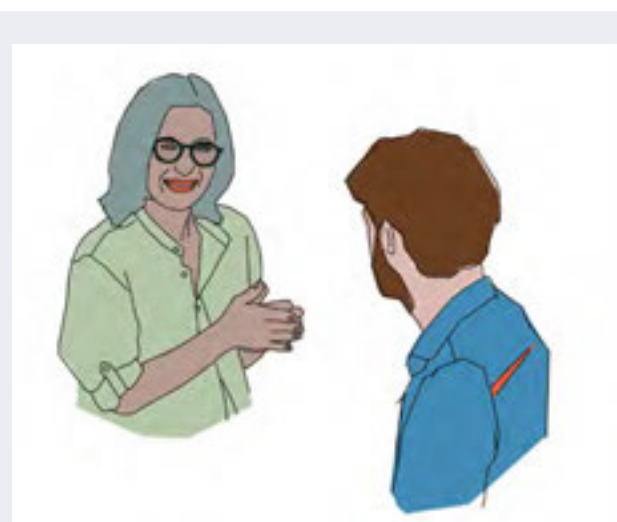
Cette partie est scindée en quatre temps qui structurent l'accompagnement en stage : A) préparer le stage : une tâche qui engage l'école et le lieu d'accueil, B) organiser l'accueil des stagiaires, C) accompagner l'activité des stagiaires durant leur stage, D) organiser la fin du stage. Ces quatre grands moments sont ensuite découpés en plusieurs fiches-outils susceptibles d'aider les acteurs de terrain à réfléchir et discuter d'un aspect lié aux pratiques tutorales sans imposer une manière de faire prédéterminée.

Voici la liste des différentes fiches-outil selon les quatre temps : préparer – accueillir – accompagner – conclure :



A. PRÉPARER LE STAGE : UNE TÂCHE QUI ENGAGE ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ET LIEU D'ACCUEIL

- FICHE 1 Clarifier les attentes respectives établissement d'enseignement/ lieu d'accueil
- FICHE 2 Préciser les objectifs du stage
- FICHE 3 Organiser les modalités pratiques de stage
- FICHE 4 Expliciter des outils supports d'apprentissage
- FICHE 5 Clarifier les modalités d'évaluation



B. ORGANISER L'ACCUEIL DES STAGIAIRES DANS LE LIEU D'ACCUEIL

- FICHE 6 Organiser les premiers contacts
- FICHE 7 Prévoir une personne tutrice de référence
- FICHE 8 Annoncer la venue des stagiaires à toutes les personnes concernées
- FICHE 9 Favoriser la familiarisation avec les lieux et les personnes
- FICHE 10 Assurer la présentation du projet d'accueil

⁶ Pour découvrir ce qu'est le tutorat, consultez le site tutorats.org, site portail du tutorat dans le secteur non marchand, avec différentes ressources : outils, publications, témoignages, ateliers et formations.



C. ACCOMPAGNER L'ACTIVITÉ DES STAGIAIRES DURANT LEUR STAGE

- FICHE 11 Encadrer les stagiaires sur le terrain : la personne tutrice, l'ensemble de l'équipe
- FICHE 12 Accompagner l'observation
- FICHE 13 Accompagner la prise en charge des enfants et l'accueil des parents
- FICHE 14 Impliquer les stagiaires dans la dynamique des projets d'accueil et de l'équipe
- FICHE 15 Assurer l'évaluation formative et faciliter l'auto-évaluation



(i) Bien que l'outil « Repères pour un tutorat organisé » ait été conçu pour le secteur de l'enfance, il peut inspirer tout acteur impliqué dans l'encadrement de stages durant la formation initiale pour consolider le tutorat et la collaboration en faveur de la réussite du parcours de formation et de professionnalisation des stagiaires.

D. ORGANISER LA FIN DE STAGE

- FICHE 16 Marquer la fin de stage
- FICHE 17 Assurer l'évaluation finale (sommative) des stagiaires

François WILLEMOT
APEF asbl

IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



 Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

 @ONEenfance

 office-de-la-naissance-et-de-l'enfance

 onenfance

 onetvbe



CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 13 48

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ALAOUI Amal
BAUCHAU Virginie
BENZAÏR Jordane
BOTSAS Selena
BROHÉE Catherine
COUTEAU Diane Sophie
DALCQ Geneviève
DUBUISSON Harriet
GEERTS Bernard
GOOSSENS Xavier
HERBAUX Violaine
ISPPC
KAIN Florine
LESTERQUY Mélanie
MARCHAL Laurence
MARCHAND Brigitte

NAUWELAERTS Julie
PAPILLON Héloïse
PROMEMPLOI
PROTIN Audrey
ROTUNNO Cleo
VAN CROMBRUGGE Yaelle
VANDERHEYDEN Nadine
VAN RAEMDONCK Nathalie
VAN STEENPAAL Sylvie
WILLEMOT François

Remerciements à
Crèche « Allo Candy », Gosselies
Crèche « Les Joyeux Lurons », Wavre
SAE « Le Cerf-volant », Durbuy

Remerciements au Comité de rédaction

MISE EN PAGE
DUJARDIN CORINNE
VINCENT DOMINIQUE

EDITEUR RESPONSABLE
Laurent MONNIEZ
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 4300 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2022/74.80/105
MAFACT DOCBR0042

